
DESTINATAIRES :	À tous les gestionnaires en soins infirmiers et aux membres du personnel en soins infirmiers œuvrant en service courant, soutien à domicile, médecine de jour et conseillères en soins de plaies du CISSS de la Montérégie-Ouest
EXPÉDITEUR :	Maud Carrier chef de la coordination des activités cliniques, Julie Bélanger ICASI programmation soins de plaies et stomathérapie, DSIEU
DATE :	Le 23 avril 2019
OBJET :	Implantation de la règle de soins – Débridement chirurgical conservateur des plaies (RSI-6019)

Une nouvelle règle de soins encadrant le débridement chirurgical conservateur (DCC) des plaies (RSI-6019) est entrée en vigueur le 4 avril 2019 dernier.

Cette activité permettra de :

- Retirer les tissus dévitalisés et / ou hyperkératosiques ;
- Accélérer le processus de cicatrisation d'une plaie curable;
- Nettoyer une plaie afin de permettre une évaluation locale plus objective;
- Diminuer la charge microbienne.

L'autonomie accordée à l'infirmière est tributaire de ses connaissances et de ses habiletés dans le domaine des soins de la peau et des plaies. La complexité du débridement chirurgical conservateur et les risques de préjudices possibles pour les usagers militent en faveur de la désignation de certaines infirmières possédant les compétences cliniques spécifiques pour exercer cette activité.

L'infirmière qui souhaite se doter de la certification doit répondre aux exigences suivantes :

- Avoir reçu une formation reconnue par la DSIEU pour le débridement chirurgical conservateur/ débridement d'hyperkératose;
 - OIIQ formation continue: *Le débridement des plaies: une compétence de l'infirmière à développer* ;
 - Cours FII 248: *Soins de plaies* de l'École des sciences infirmières - Faculté de médecine et des sciences de la santé-Université de Sherbrooke
- Être certifié via 2 supervisions par une évaluatrice reconnue par la DSIEU. Le formulaire *Évaluation certificative de l'habileté: débridement chirurgical conservateur/débridement d'hyperkératose* est requis;
- Connaître les indications et contre-indications du DCC ;
- Connaître les complications possibles et les directives d'intervention.

Veuillez-vous référer aux méthodes de soins informatisées ou vous adresser à la direction des soins infirmiers ;

- Julie Bélanger ICASI programmation en soins de plaies et stomathérapie,
- Ghislaine Leroux conseillère en soins de plaie et stomie pour le Suroit,
- Caroline Aucoin conseillère en soins de plaies et stomathérapeute
- Linda Bellerose conseillère en soins de plaie au besoin.

Outils cliniques associés : MSI Débridement d'une plaie;
Formulaire : Évaluation certificative de l'habileté: Débridement chirurgical
conservateur/débridement d'hyperkératose

Vous être invités à transmettre cette information auprès de vos équipes.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

MC & JB